

Friedrich Engels dans une [note](#) de 1885 sous le texte réédité d'une [adresse de 1850 à la Ligue des Communistes](#), qui dans un de ses points [défendait le centralisme étatique le plus rigoureux](#) :

*"Il faut rappeler aujourd'hui que ce passage repose sur un malentendu.*

*À ce moment-là il était admis – grâce aux faussaires libéraux et bonapartistes de l'histoire – que la machine administrative centralisée française avait été introduite par la Grande Révolution et maniée notamment par la Convention comme une arme indispensable et décisive pour vaincre la réaction royaliste et fédéraliste et l'ennemi extérieur.*

*Mais c'est actuellement un fait connu que pendant toute la Révolution, jusqu'au 18 Brumaire [en réalité Thermidor, voire sa "préparation" dès 1793 par les ["représentants en mission"](#) dont la plupart sont restés de triste mémoire, et la [loi du 14 frimaire an II](#) à l'initiative principalement des futurs thermidoriens [Billaud-Varenne](#) et [Barère](#)], l'administration totale du département, de l'arrondissement et des communes se composait d'autorités élues par les administrés eux-mêmes qui, dans le cadre des lois générales de l'État, jouissaient d'une liberté complète ; que cette administration autonome provinciale et locale, semblable à ce qui se passe en Amérique, devint précisément le levier le plus puissant de la révolution ; et cela à un point tel que Napoléon immédiatement après son coup d'État du 18 Brumaire, s'empressa de la remplacer par le régime préfectoral encore en vigueur de nos jours et qui fut donc, dès le début, un instrument de réaction [en réalité et pour être exact, c'est [dès le Directoire](#) que des "commissaires du gouvernement" dans chaque département préfigurent les préfets napoléoniens]".*